Image not found or type unknown

Association a but non lucratif

Par **stb_old**, le **28/09/2007** à **20:58**

une proposition de la mairie de blagnac a etait faite a l'ensemble des administres pour l'obtension de jardins familiaux; 76 personnes ont ete retenu ; la gerance de ceux-ci a ete donne a une association qui s'est creer avec quatre menbre des administres qui beneficieront eux aussi d'un jardin sans aucunes assemblee generale. Ma question est cette association est elle valable au point de vue juridique?et si non quelle action intenter?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés